



LE PERRAY infos

MEILLEURS VOEUX

2023



ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à ...

- **LOUIS Sahana, Yogita**, le 2 octobre 2022
- **LESTÉ-LASSERRE Charlie, Françoise, Fabienne, Denise**, le 10 octobre 2022
- **LE JOUAN Valentin, Charly**, le 13 octobre 2022
- **LEPERE Avan Michel, Thierry**, le 5 novembre 2022
- **BERT-CUILLET Adrien, Louis**, le 16 novembre 2022
- **ETTORI Héloïse, Ghjulia, Mélody**, le 17 novembre 2022
- **KATONA Maël, André, Jacques**, le 18 novembre 2022
- **LOPES TOURNILLON Arthur**, le 21 novembre 2022
- **SOUID Aylene, Saïda**, le 28 novembre 2022

Ils se sont dit « oui »

- **ROBINEAU Mathilde, Nicole, Denise, & CESBRON Julien, Nicolas, Sylvain**, le 8 octobre 2022
- **MADOURI Imen & RACHID Abdel-Karim**, le 15 octobre 2022
- **MAYANGA Kelly, Josette & KITENGE BALASI Osé**, le 21 octobre 2022
- **NANOU Ahou Marie-Jeanne & KOFFI Jean-Luc, Henghan, Béouty**, le 22 octobre 2022
- **GOUYER Jean-François & DARTOIS Loïck**, le 22 octobre 2022
- **JOVELIN Patricia & FERRER Andy**, le 14 novembre 2022
- **DABEE Varuna & GAUTHIER Fabien**, le 21 novembre 2022
- **MORUZZI Laura & REINER Anthony**, le 24 novembre 2022

Ils nous ont quittés

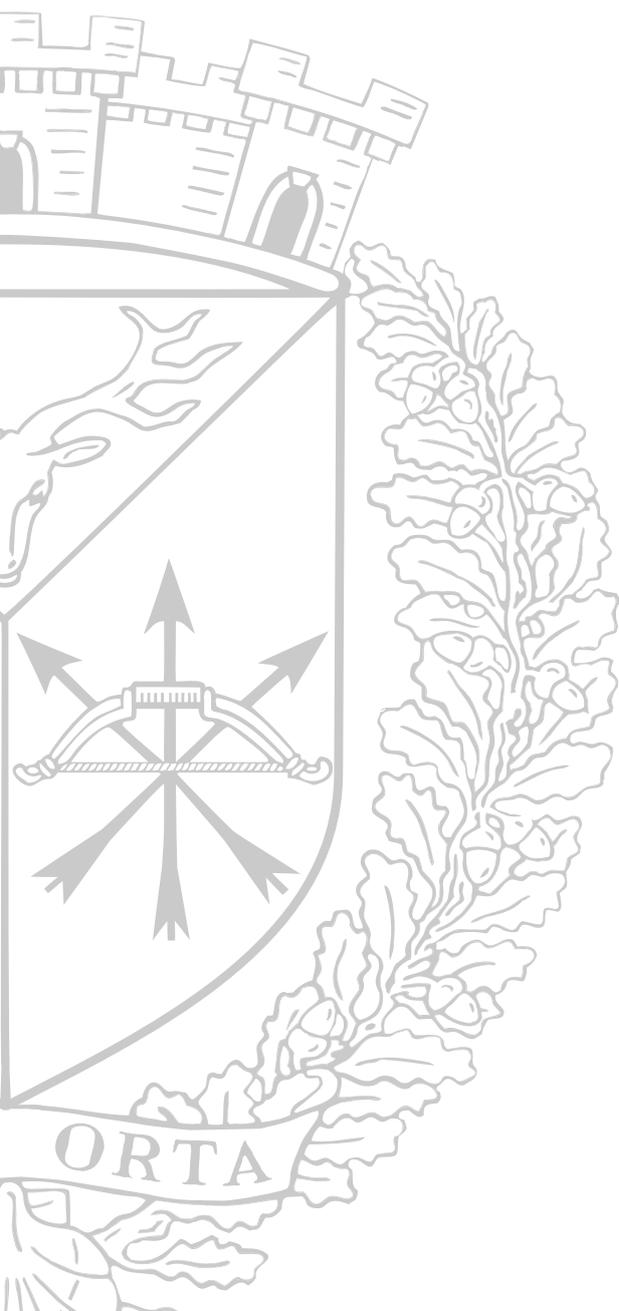
- **ROELENS François, Gérard, Georges**, le 28 octobre 2022
- **REUZÉ Joël**, le 3 novembre 2022
- **TABOUREL épouse GERVAIS, Jacqueline, Germaine, Madeleine**, le 8 novembre 2022
- **HERIN, veuve LANNOY, Louise, Josette**, le 18 novembre 2022
- **FRAPY Serge, Gabriel, Paul**, le 22 novembre 2022

LE PERRAY infos

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Geoffroy BAX DE KEATING
COMITÉ DE RÉDACTION Geoffroy BAX DE KEATING, Eugénie NASSAR, Noémie HAZOUT, Nicolas DELHAYE
IMPRESSION, CONCEPTION, RÉALISATION Service Communication
CRÉDIT PHOTOS Service Communication, associations perrotines, Mathieu Landon et photos libres de droits (pixabay, 123rf, freepik, adobe stock).
SERVICE COMMUNICATION 01 30 46 31 15
E-MAIL communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail : publication@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au 01 30 46 31 24 ou publication@leperray.fr Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie ainsi qu'à celui de la médiathèque et sur www.leperray.fr.



ÉDITO

Le mot du maire

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2023. J'espère que cette année vous remplira de joie et de beaux projets. L'année 2022 a été placée sous le signe des premières grandes réalisations de nos deux premières années de mandat tout en ayant eu son lot de contraintes et de difficultés. Au Perray, nous sommes fiers du bilan de cette année écoulée. Ce bilan, c'est celui d'un esprit village retrouvé avec un dynamisme de la vie locale et d'un cadre de vie préservé pour notre ville. C'est aussi le bilan de nombreux projets réalisés pour renforcer votre sécurité et promouvoir notre police municipale de proximité. Notre proximité avec les habitants s'est aussi traduite par de multiples occasions de rencontres : les événements communaux, la permanence hebdomadaire qui a reçu plus de 300 Perrotins en deux ans, et pour la première fois cinq réunions de quartiers organisées au plus près des habitants. Pour autant, toutes nos actions sont mises à mal par les difficultés financières et la crise énergétique qui touchent les collectivités. Nous sommes tous concernés par la flambée des prix du gaz et de l'électricité à laquelle nous faisons face aujourd'hui mais la commune est d'autant plus impactée qu'elle ne bénéficie pas des boucliers tarifaires du gouvernement comme pour les particuliers. J'ai souhaité être transparent avec vous en expliquant la situation de la municipalité dans le Grand Angle pages 4 et 5. Il nous



faut autant que possible prendre la mesure de l'impact sur nos vies, sur notre pouvoir d'achat, sur l'organisation des services publics. Il nous faut aussi nous adapter à ce nouveau contexte qui risque de durer et dans lequel nous ferons tout notre possible pour ne pas le répercuter sur vos impôts. Nous renforçons donc nos efforts pour éviter de trop chauffer les bâtiments et pour respecter strictement les recommandations nationales de températures sans compromettre la qualité de nos services publics. Notre ligne de conduite sera de continuer notre travail dans les meilleures conditions de gestion budgétaire possible.

Avec toute mon équipe, j'ai en perspective de faire de 2023 une année de réussite pour le Perray pour toujours améliorer notre cadre de vie.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro du Perray Infos ainsi qu'une très belle année 2023..

Bien fidèlement,

Geoffroy Bax de Keating

*Maire
Vice-Président du Conseil départemental*

SOMMAIRE

- 4. GRAND ANGLE**
ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : ON VOUS EXPLIQUE TOUT !
- 6. DOSSIER**
LE COMMERCE DYNAMIQUE AU PERRAY
- 7. ACTUALITÉS**
- 16. ACTUALITÉS DU TERRITOIRE**

- 17. VIE DES ASSOCIATIONS**
- 19. RETOUR SUR**
- 26. À VENIR**
- 28. CULTURE-MÉDIATHÈQUE**
- 29. RENCONTRE AVEC**
- 30. HISTOIRE DU PERRAY**
- 31. TRIBUNES LIBRES**

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

Lors du vote du budget communal prévisionnel de 2022 il y a quelques mois, la commune était déjà en alerte sur une augmentation forte de ses charges, du fait de l'augmentation fulgurante des prix du gaz et de l'électricité. La conjoncture s'aggravant avec le conflit ukrainien, la ville du Perray a dû renouveler son marché pluriannuel de gaz dans un contexte de multiplication par 5 des tarifs du gaz. Comme pour toutes les communes dont les contrats arrivent à terme, Le Perray se retrouve en grande difficulté pour faire face à l'inflation des prix car les fournisseurs d'énergie imposent des augmentations astronomiques aux collectivités. Ces augmentations, vous les vivez également chez vous en tant que particulier, mais la collectivité, elle, ne bénéficie pas des boucliers tarifaires mis en place pour les ménages. Le gouvernement a également mis en place ces mesures pour les entreprises, en oubliant les collectivités territoriales qui subissent elles aussi de plein fouet la crise énergétique et l'augmentation généralisée de tous les prix. Pour ne pas mettre en difficulté de paiement la commune et pour éviter les augmentations d'impôts, la commune et l'ensemble des usagers des équipements publics vont devoir actionner deux leviers d'efforts sur les consommations d'énergie : l'éclairage public et le chauffage des bâtiments communaux.

L'explosion du prix du gaz : un impact lourd pour les finances communales

En effet, le marché de gaz de la ville ayant été renouvelé en janvier 2022, les nouveaux tarifs ne permettent pas aux services municipaux de continuer de chauffer ses bâtiments aux systèmes de chauffage au gaz avec le même confort que les années précédentes. Avec un coût de 125 000€ en 2021, la mairie, si elle ne prend pas de mesures drastiques pour économiser le gaz, devrait voir sa facture de gaz atteindre entre 400 000 et 500 000€ pour 2022. La municipalité a déjà lancé sa démarche permettant la réduction en consommant en janvier-février 2022 près de 207 626 Kwh en moins par rapport à janvier-février 2021. Ces efforts ne doivent

pas être vains. Si en 2022-2023 la commune reste à des consommations égales à 2020 et 2021 sur ses bâtiments publics, pour certains anciens et donc très énergivores, elle ne sera pas en capacité financière de payer ses factures. Pour éviter cela, des économies d'énergie doivent s'imposer, à contrecœurs, à certains équipements publics.

Limitier les consommations des bâtiments trop énergivores

Les plus gros efforts d'économies de gaz vont donc se concentrer sur :

- > Les bâtiments administratifs de la commune avec un chauffage limité et piloté au plus près des horaires de travail.
- > Les bâtiments associatifs et les gymnases qui représentent à eux seuls près de 60% de la consommation de gaz de la commune. Les températures y sont réduites en fonction des activités exercées dans les différents espaces et les réglages sont pilotés uniquement par les services communaux afin de garder la maîtrise des consommations.



Préserver nos enfants

Les écoles de la commune, la crèche municipale et le centre de loisirs ne font pas l'objet de baisse de chauffage, ce dernier ayant été réactivé dès le retour de vacances de la Toussaint début novembre. Pour des raisons évidentes de santé et de confort des enfants, il est apparu primordial pour l'équipe municipale de ne pas impacter la crise énergétique sur les bâtiments les accueillant. Ces établissements sont par ailleurs prioritaires dans le plan de modernisation des chaudières et des systèmes de chauffage de la commune.

Pas d'aide de l'État

Le gouvernement a annoncé très récemment un « filet de sécurité inflation » pour les collectivités. Malheureusement, les critères d'éligibilité excluent un grand nombre de communes. Si l'augmentation du prix du gaz impacte fortement les finances de la commune, l'État estime que les économies réalisées par la ville compensent une partie suffisante de cette augmentation. En d'autres termes, les bons élèves ne seront pas aidés !

Limiter la consommation de l'éclairage public

Extinction nocturne

Dans un souci d'économies d'électricité, l'extinction nocturne de l'éclairage public a été étendu de minuit à 5h30 environ pour les axes principaux et les abords de la

gare et des équipements sportifs et de 23H00 à 5H30 environ pour le reste de la commune. Les horaires d'allumage en fin d'après-midi et d'extinction dans la matinée s'adaptent à la luminosité naturelle de la saison grâce à des horloges programmées. Il n'est pas possible techniquement pour autant de régler l'intensité de l'éclairage ou de les « piloter » rue par rue. Ces nouveaux horaires d'extinction nocturne permettent d'économiser 20% par an de notre facture d'éclairage public. Par ailleurs, avec l'extinction nocturne et le passage en LED, les nouvelles technologies d'éclairage public n'apportent plus de nouvelles économies intéressantes au regard de leur coût d'investissement.

Illuminations de Noël

Les consommations d'éclairage de Noël représentent un coût minime pour la commune. En effet, il s'agit de matériels loués, intégralement à LED et de très basse consommation. Leur utilisation représente une consommation de 1186 kw/h soit un coût global estimé de 297€ d'électricité pour l'ensemble de la commune pour le mois de décembre.

Plan communal de rénovation de l'éclairage public

Dans ce contexte de crise énergétique, notre plan de rénovation prend tout son sens par le passage aux LED de notre parc d'éclairage public. Il se doit d'être ambitieux et programmé. C'est un enjeu essentiel de sécurité et de confort pour toute la commune. Dans ce cadre, depuis l'élection du nouveau conseil municipal, la commission travaux s'est penchée sur les besoins pour chaque rue de la ville, afin de planifier le remplacement des luminaires et des mâts qui nécessitent une mise aux normes, une mise en sécurité ou une rénovation de l'installation. La commune prévoit ainsi de supprimer et remplacer tous les points d'éclairage non conformes (type Ballons Fluos ou SHDP) ou défectueux. Pour cette programmation, le gain énergétique estimé est d'environ 70% après travaux. Annuellement, le parc lumineux de la commune qui sera rénové offrira ainsi une économie de consommation de 140 000 kWh. En quelques années, grâce aux nouvelles installations économes et performantes, ces gains énergétiques permettront une économie d'électricité de plusieurs centaines de milliers d'euros. De plus, la région Île-de-France nous subventionne à hauteur de 50% pour passer les éclairages en LED.



COMMERCES : UNE VILLE ATTRACTIVE



Rendre Le Perray dynamique était un engagement de l'équipe municipale. C'est en ce sens que des initiatives ont été mises en place depuis deux ans en direction des commerçants locaux et également en faveur des habitants de la commune.

Avec la crise sanitaire, il fallait faire face aux nombreuses difficultés rencontrées : celle du pouvoir d'achat des Perrotins et celle de l'accessibilité aux commerces essentiels.

Les commerçants de la ville ont, eux aussi, subi de plein fouet les effets des fermetures et des confinements. Pour les soutenir, la municipalité, en partenariat avec la région Île-de-France et l'ACAPY, **avait lancé, en 2021, le dispositif des chèques commerçants** durant 4 mois. En payant 10 € ce chèque, chaque foyer perrotin pouvait dépenser 15 € dans les 36 commerces partenaires. Ainsi, près de 2 000 chèques ont été mis en vente sur la commune.

L'action municipale ne s'arrête pas là puisque **des événements sont organisés** non seulement pour **relancer le dynamisme économique, mais aussi pour redonner un esprit convivial**

et village à notre centre-ville. Les exposants et les grandes terrasses des marchés nocturnes, l'artisanat avec le marché des potiers ou encore la féerie et la magie des deux week-ends du village de Noël, ce sont des occasions durant lesquelles les producteurs et artisans locaux présents sont choisis pour le rapport qualité/prix de leurs produits. Quant aux commerçants du centre-ville, ils bénéficient du dynamisme et de la fréquentation importante qu'engendrent ces événements.

Grâce au rayonnement départemental de ces actions, l'activité économique au Perray est croissante et de plus en plus de commerçants, artisans et créateurs souhaitent installer leur commerce sur notre ville, à l'instar du salon de thé « Chez Marion », d'une crêperie ou encore du Petit Casino et ses repreneurs, du chocolatier Saussereau, de Milano Pizza...

Toutes ces initiatives montrent la vitalité de la commune et font du Perray une ville dynamique où il fait bon vivre, c'est aussi pour cela que, régulièrement, nous accueillons de nouveaux habitants !

CULTURE



Une tribune pour faire vivre la culture !

La commune du Perray est riche du dynamisme de ses associations culturelles, qu'elles pratiquent de la musique, du théâtre ou de la danse.

La municipalité a souhaité offrir aux habitants un nouvel équipement pour soutenir la politique culturelle de la ville et attirer de nouveaux projets et de nouveaux spectacles. Ainsi, la nouvelle tribune de la Mare au Loup va offrir aux associations culturelles et musicales de la commune une infrastructure moderne et de qualité pour leurs représentations. Elle dispose de 309 places assises et elle est totalement rétractable et amovible en fonction des besoins des différents spectacles. Des places PMR sont également prévues pour accueillir tous les publics. Ces gradins vont rendre plus attractive la salle de la Mare au loup, déjà bien équipée en son et lumière. Le 26 novembre dernier, nous avons inauguré ces nouvelles tribunes avec la SMPY et l'AIDEMA qui nous ont joué quelques morceaux devant un public confortablement assis !

En présence des élus de la ville, ce concert a permis de lancer une nouvelle dynamique pour de futurs spectacles. Sachez que la municipalité vous prépare déjà une belle saison culturelle 2023-2024 !

Ce bel investissement a été rendu possible avec le plus petit reste à charge possible grâce à nos partenaires de la région Île-de-France et du département des Yvelines qui ont subventionné l'achat de la tribune à hauteur de 60%.

Montant de l'opération :

173 757,76€ HT

dont 60 % de subventions

> *Conseil Départemental 78*
60 000€
Contrat départemental

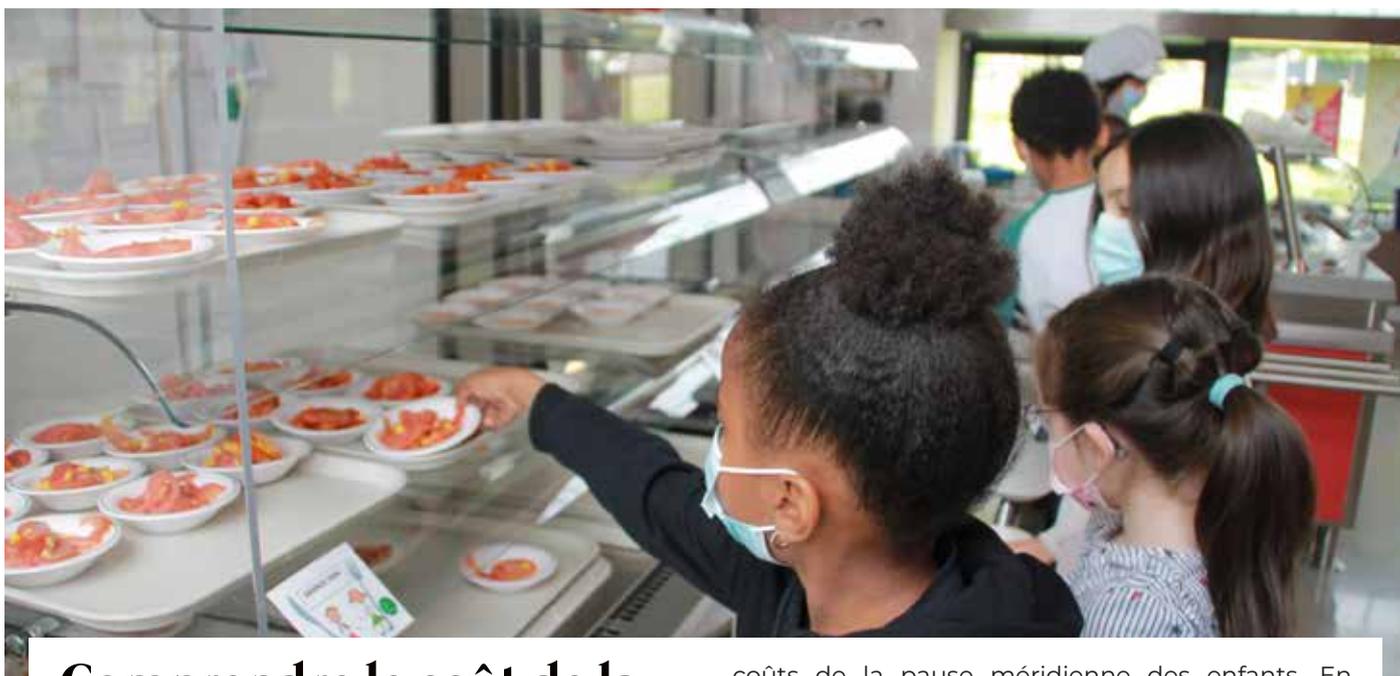


> *Conseil Régional d'Île-de-France*
75 000€
Soutien aux investissements culturels



> *Reste à charge pour la commune*
38 757, 76 €

SCOLAIRE



Comprendre le coût de la restauration scolaire

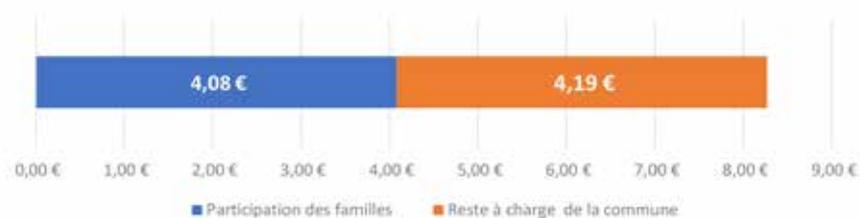
Depuis 2021, la municipalité a engagé une montée en qualité inédite de la restauration scolaire. En effet, avec le nouveau marché conclu avec Yvelines Restauration, tous les enfants qui fréquentent la cantine de leur école bénéficient de produits issus de circuits courts, de repas cuisinés à Rambouillet et qui comprennent 50% de produits BIO et 70% de produits détenteurs de labels de qualité (Label Rouge, AOP etc).

Soucieuse de permettre au plus grand nombre d'élèves de bénéficier de la cantine, la commune prend à sa charge plus de 50% en moyenne des

coûts de la pause méridienne des enfants. En effet, en plus du coût du repas, la mairie du Perray s'occupe du personnel encadrant les enfants, des agents qui préparent les repas, de l'entretien des bâtiments et du paiement des charges de gaz et d'électricité liées à la cantine.

La ville applique des quotients familiaux progressifs afin d'adapter ses prix aux situations financières des familles. Pour autant, sur l'ensemble des tarifs, la commune reste déficitaire : **aucun foyer, même concerné par le plus haut quotient, ne paie le prix réel de la cantine de ses enfants.** Ces tarifs sont parmi les plus attractifs par rapport aux autres communes environnantes et de même taille. **Pour maintenir la qualité de l'accueil des enfants, la commune paie chaque année un reste à charge de 238 000 €.**

Restauration scolaire :
Répartition moyenne du coût journalier
par enfant pour la commune 2021 (avant inflation)



Ce prix comprend :

- > le coût du repas
- > les animateurs
- > le personnel en cuisine
- > l'entretien des bâtiments
- > les charges d'électricité et de gaz des bâtiments

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

2023

**Samedi 21 janvier à
19h00, à la salle des
fêtes de la Mare au Loup**

Après deux cérémonies annulées pour cause de crise sanitaire, le maire et l'ensemble du conseil

municipal convient tous les Perrotins à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Elle se déroulera le samedi 21 janvier à 19h00 à la salle des fêtes de la Mare au Loup.

Vous pouvez confirmer votre présence par mail à communication@leperray.fr

CULTURE



Les 30 ans du Salon des Arts, du 25 mars au 8 avril !

Depuis la préhistoire et jusqu'à nos jours, l'art a toujours permis aux peuples de s'exprimer, de marquer leurs territoires intellectuels, de laisser une trace de leur passage, de faire voyager et de transmettre leurs messages.

Dans le silence, à mots couverts ou dans un cri, l'expression artistique peut prendre bien des formes. Les arts, quels qu'ils soient, auront cette année encore une place privilégiée au Perray et le Salon des Arts, dont nous fêtons les 30 ans en 2023, s'ouvrira au « Street Art » pour proposer notamment un « hors les murs » à la fois collaboratif et innovant.

Nous fêtons donc, **cette année, tous les talents artistiques** du 25 mars au 8 avril 2023 autour d'un thème riche en créativité : « **De Lascaux à Banksy, l'Art est une vision du temps** ».

Alors, si **vous êtes peintre, graphiste, sculpteur ou photographe, vous pouvez vous inscrire et proposer jusqu'à 4 œuvres au total dans différentes catégories avant le 31 janvier** ; plusieurs prix seront attribués tels que le prix du jury, les prix des écoles, le prix du public...

Pour vous envoyer le dossier d'inscription complet, écrivez-nous à evenementiel@leperray.fr



ACTION SOCIALE

Une permanence du Pôle Autonomie Territorial du département des Yvelines

A partir du mois de janvier, la **Maison des Solidarités** accueillera une permanence qui permet d'informer, d'accompagner et d'orienter les aidants, les seniors et les personnes en situation de handicap pour des démarches liées aux droits et demandes pour l'autonomie (comme le maintien à domicile, l'aide à la constitution des dossiers MDPH, APA, l'aide sociale, etc.).

Tous les derniers lundis de chaque mois, une référente administrative du Pôle Autonomie Territorial sera présente à la Maison des Solidarités de 9h00 à 17h00 et recevra toutes les personnes sans rendez-vous.

Date des permanences :

Les lundis 30 janvier, 27 février, 27 mars, 17 avril, 22 mai et 26 juin.



Yvelines
Le Département

Un cycle d'ateliers « Équilibre en mouvement »

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville du Perray propose un cycle de 12 séances d'ateliers « Équilibre en Mouvement », ayant pour objectif de faciliter vos mouvements au quotidien comme se relever du sol, passer au sol, monter les escaliers...

Ces séances sont faites d'exercices ludiques qui vous permettront de vous motiver à la pratique d'une activité physique régulière, agrémentées de conseils personnalisés pour avoir les bons réflexes afin de mieux bouger, être plus à l'aise et renforcer votre équilibre.

Une première séance permettra d'adapter le programme à vos attentes. Lors des séances suivantes, chaque participant bénéficiera d'un accompagnement individualisé, d'exercices et de parcours adaptés.



Ces séances se dérouleront dans la salle du dojo du gymnase des Lauriers, de 11h00 à 12h00 les mercredis à partir du 1^{er} février jusqu'au 17 mai (pas de séances durant les vacances d'hiver et de printemps).

Inscriptions auprès du CCAS :

☎ 01 89 29 91 93 • ✉ animationsociale@leperray.fr

INSERTION

Duoday : 10 binômes ont vécu une journée en Mairie !



Sabine, Louisa, Valentin, Fanny, Jennifer, Sébastien, Cécile, Julian, Amel et Kim sont les dix travailleurs de l'ESAT Boulenger du Perray qui ont participé, le 17 novembre, à Duoday au sein de la mairie. **Chaque participant, en situation de handicap, a pu intégrer le temps d'une journée les services de la ville. En binôme avec un agent municipal, cette expérience leur a permis d'évoluer dans un contexte professionnel et dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.**

Fanny et Valentin aux espaces verts ont réalisé de nombreuses opérations : débroussaillage, souffleur à feuilles et manutention sous l'œil attentif du responsable des espaces verts. Encadré par l'équipe du service communication, Kim a apporté sa contribution à l'organisation du Village de Noël, publié des informations sur le site de la ville et élaboré une affiche. Amel et notre agent en charge de la vie associative ont assisté à une visite de contrôle du nouveau mur d'escalade et ont aménagé la salle des fêtes pour l'installation du Perray Game Show. Accompagnée par la gestionnaire des marchés publics et formant un duo très dynamique, Julian a participé à différentes tâches administratives comme le contrôle des régies. Jennifer, très enthousiaste et volontaire, a contribué au confort des agents municipaux et a noué une relation chaleureuse avec son binôme en charge de l'entretien des locaux. Quant à Sébastien qui a intégré l'équipe de la médiathèque, il a pu participer à la vie de ce lieu culturel de la ville. Cécile a observé et participé aux différentes missions du service logement et a accueilli les Perrotins à l'accueil de la mairie. Enfin, Sabine et Louisa étaient en poste avec nos agents de la restauration au sein

des écoles des Platanes et de la Barantonnerie et ont assuré la mise en place et le service du déjeuner pour 300 petits Perrotins !

Pour poursuivre cette riche journée de découvertes et d'échanges, il était important d'organiser un déjeuner convivial en compagnie du maire et de Marie-France Grosse, maire-adjoint en charge de l'action sociale. Tous les participants ont pu faire plus ample connaissance et partager leurs diverses expériences professionnelles et personnelles, dans une ambiance conviviale.

Cette première édition en mairie, impulsée par le CCAS du Perray et la mission locale de Rambouillet, a été une expérience très positive. Elle a permis de valoriser chaque participant de l'ESAT et de sensibiliser les agents municipaux à la question du handicap grâce à cette expérience où sourires, bonne humeur et professionnalisme ont rythmé chaque instant.



SCOLAIRE

Inscription en petite section de maternelle

Votre enfant doit intégrer la petite section de maternelle en septembre 2023 ?

Les inscriptions sont ouvertes du 5 janvier au 17 février 2023. Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site de la ville dans la rubrique Jeunesse > Scolarité > Inscriptions scolaires ou en prenant rendez-vous avec le service scolaire :

☎ 01 30 46 31 20 - ✉ scolaire@leperray.fr



Flashez ce code avec votre smartphone pour accéder directement au formulaire d'inscription en ligne



PROPRETÉ

Collecte des déchets



ORDURES MÉNAGÈRES

> Tous les vendredis.

EMBALLAGE - JOURNAUX REVUES - MAGAZINES

> Un lundi sur deux :

les 2, 16 et 30 janvier / les 13 et 27 février.

VERRE (bouteilles, bocaux, pots)

> Zone 1 : 23 janvier.

> Zone 2 : 24 janvier.

Recyclez votre sapin !

Comme l'année dernière, nous vous proposons de déposer votre sapin dans l'espace dédié aux déchets verts sur le site de la Mare au Loup. **Le service municipal des espaces verts se chargera de les broyer, ce qui permettra d'obtenir du paillage que vous pourrez récupérer lors de la future distribution des sacs de déchets verts.**



PARTICIPATION CITOYENNE

Réunions de quartiers : la suite



Comme il vous l'était annoncé dans le précédent numéro du *Perray Infos*, une série de réunions publiques s'est déroulée entre le 16 novembre et le 9 décembre derniers. La participation citoyenne n'est pas une vaine expression pour la municipalité. Il s'agit aussi d'un engagement de campagne car il est essentiel pour le maire et l'ensemble des élus de venir régulièrement à votre rencontre et ainsi connaître vos souhaits et vos besoins.

C'est dans ce cadre qu'une réunion publique dédiée à la sécurité routière a ouvert cette série de rencontres qui s'est poursuivie par 5 réunions de quartiers correspondant aux 5 quartiers de notre ville.

Après une introduction du maire et d'Isabelle Le Mindu, maire-adjoint à la jeunesse et à la participation citoyenne, ce sont plus de 300 personnes au total qui ont pu échanger directement avec la dizaine d'élus présents à chaque rendez-vous. Les échanges ont été riches et passionnants avec de nombreuses thématiques abordées telles que la voirie, le schéma directeur pour la mise en place de voies pour les vélos, le raccordement de la RN 10, la révision du PLU, la sécurité routière, les aménagements et travaux réalisés et prévus... De plus, ces 6 réunions ont permis de rappeler les nombreuses initiatives mises en place par la mairie pour tous les Perrotins à l'instar de l'application mobile Illiwap que vous pouvez toujours télécharger.

Ce n'est pas parce que vous n'avez pas pu être présents à la réunion de votre quartier que vous ne pouvez pas participer à la vie de notre commune. **Une boîte à idées est ouverte depuis quelques semaines sur le site jeparticipe.leperray.fr**



Flashez ce code avec votre smartphone pour accéder directement à la boîte à idées sur le site jeparticipe.leperray.fr

Le principe de la boîte à idées

Vous avez une idée qui serait utile au plus grand nombre de Perrotins ? Il vous suffit alors de la déposer en remplissant le formulaire en ligne que vous trouverez dans l'onglet « Boîte à idées » sur jeparticipe.leperray.fr. Vous aurez aussi la possibilité de déposer votre idée en mairie.

Il peut s'agir d'une proposition d'activités, de services ou encore d'aménagements sur des thématiques globales ou plus précises, à vous de proposer des idées qui ne sont pas encore mises en place !

Les élus concernés prendront connaissance



régulièrement de tous les messages. Les propositions seront étudiées en lien avec le porteur de l'idée et une réponse sera apportée à chaque proposition d'idée.

C'est à vous de jouer et soumettez-nous vos idées qui pourront voir le jour !

JEUNESSE

L'AJP organise une Night Party



Pour la deuxième fois, l'AJP propose aux jeunes du Perray âgés de 11 à 17 ans de venir à la NIGHT PARTY, qui se déroulera **le samedi 18 février dans les Granges du Parc de 20h00 à 00h30**. Chaque jeune Perrotin peut inviter une personne de son choix à cette soirée.

Chaque famille devra au préalable remplir **une autorisation parentale**, à retirer à l'AJP. Sans cette autorisation, les jeunes ne pourront pas accéder à la soirée.

Un système d'inscription sera mis en place entre le 1^{er} janvier 2023 et le 5 février 2023 avec une pré-vente de tickets (une entrée + une

consommation) à 2 €. Pour pouvoir ensuite consommer sur place, les jeunes devront se munir de leur Pass'loisirs.

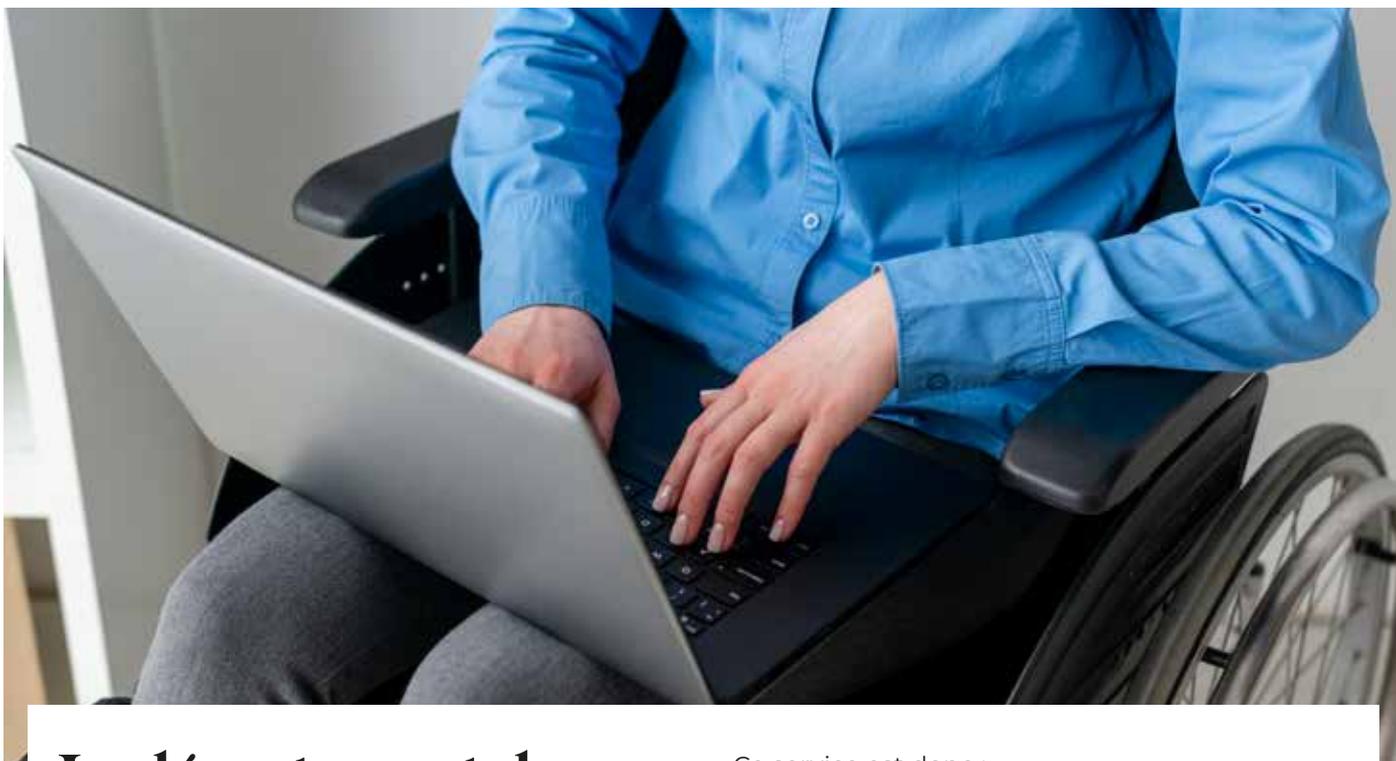
Un système de navettes sera mis en place à 22h30, 23h30 et 00h30 afin de permettre aux jeunes d'être raccompagnés en toute sécurité à leur domicile (service sur inscription).

Inscription et renseignements complémentaires auprès de l'AJP :

☎ 01 34 84 66 38 ou 06 69 09 55 59

📍 14 rue de Houdan, site de la Mare au Loup.

ACTUALITÉS DU TERRITOIRE



Le département des Yvelines simplifie vos démarches avec MDPH en ligne !

Le département des Yvelines et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ont mis en place, avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le service MDPH en ligne.

Vous êtes en situation de handicap ? Vous pouvez désormais remplir et suivre vos démarches directement depuis chez vous.

Ce nouveau service permet de réaliser vos demandes d'aide à la vie quotidienne, professionnelle, sociale, étudiante ou encore scolaire.

Ce service est donc :

- > **Plus accessible** : vous pouvez faire vos démarches 24h/24 et 7j/7 depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette.
- > **Plus simple** : vous avez la possibilité de transmettre en ligne toutes vos pièces justificatives.
- > **Plus rapide** : les délais de traitement sont raccourcis grâce au téléservice.
- > **Plus sécurisé** : depuis votre espace personnel sécurisé, vous pouvez suivre vos demandes.



Rendez-vous sur :
<https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78>

ou flashez ce QR Code avec votre smartphone pour accéder au site

Théâtre : les représentations des 2 troupes du Perray

Ce seront les 3, 4 et 5 février que la **compagnie théâtrale Endorphine** aura le plaisir de jouer avec et pour les Perrotins la comédie originale et tous publics « **Ouah !** » de Bruno Leclercq. Venez en famille, entre amis ou entre voisins... pour le meilleur et pour le rire !

Rendez-vous à la salle des fêtes de la Mare au Loup :

- > **Vendredi 3 février à 20h30**
- > **Samedi 4 février à 20h30**
- > **Dimanche 5 février à 15h00**

Tarif : 8€ adulte - 4€ enfant

La **troupe des Am'Acteurs** vous propose les 4 et 5 mars la comédie « **On va faire la Cocotte** », de **Georges Feydeau et Patrick Béguin**, une pièce drôle et impertinente.

Rendez-vous à la salle des fêtes de la Mare au Loup :

- > **Samedi 4 mars à 20h30**
- > **Dimanche 5 mars à 15h00**

Tarif : 8€ à partir de 18 ans

THÉÂTRE

La compagnie « Endorphine »

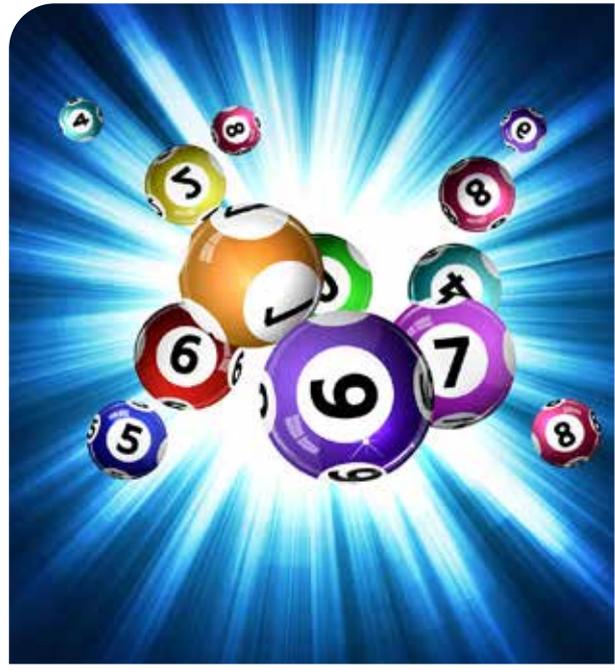
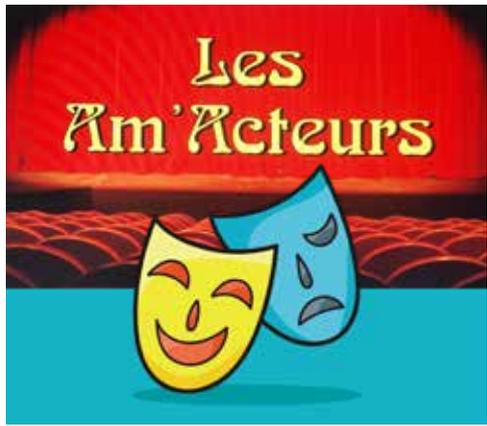
Présente

Ouah!



Une comédie de Bruno LECLERCQ

Michaël est un homme détestable !
 Rien n'arrête son égoïsme viscéral, sa misogynie galopante,
 son irrespect abouti et son mépris universel...
 Rien ?
 Pas tout à fait ! Car un être résiste... C'est son chien !
 Là, Michaël est tombé sur un os...
 Ouah !



Le loto des enfants de LPPC

Le Perray Patrimoine et Culture organise son traditionnel loto des enfants au profit des écoles de la commune, **le samedi 12 février à 15h00, à la salle des fêtes de la Mare au Loup**. De nombreux lots sont à gagner : console Nintendo Switch, drone néon wifi, jeu Mario Kart, jeux de société... Un goûter sera offert par l'association à tous les enfants présents.

- Tarifs :*
- > 1 carton :3€
 - > 4 cartons : ...10€



Un flot de médailles pour le tir !

Lors des championnats de tir des Yvelines à 10 mètres, qui se sont déroulés en novembre à Montesson et à Buc, l'association de tir, l'Espérance du Perray, a récolté 17 médailles dont 7 en or, 7 en argent et 3 en bronze !

Deux titres départementaux par équipe au pistolet ont été remportés par l'équipe masculine *Senior 2*, composée de Matthieu Galland, Rudy Alamkan et Thomas Désert, ainsi que par l'équipe féminine *Dames 2*, formée par Maud Biernath, Marion Long et Sylvie Sebban.

Cinq autres médailles d'or ont été gagnées par Cédric Nobiron au pistolet vitesse *Junior*, Matthieu Galland au pistolet *Senior 2*, Sylvie Sebban au pistolet vitesse *Dames 2*, Victoria Maxy à la carabine *Junior fille* et Lionel Lejot à la carabine *Senior 1*.

Félicitations à tous nos représentants, même non médaillés, pour leur engagement et leurs résultats !

La choucroute dansante de l'Envol

Le dimanche 29 janvier à 12h30 à la salle des fêtes de la Mare au Loup, l'association l'Envol organise sa choucroute dansante annuelle animée par Franck Despalins.

Dans une ambiance conviviale, venez déguster un menu savoureux composé d'un apéritif, d'amuse-bouches, d'une choucroute garnie, du fromage avec salade, d'un dessert, le tout accompagné de vin blanc, vin rouge et café.

Tarifs :

> Adhérents 39 €

> Non-adhérents 48 €

Les bulletins d'inscriptions sont à retirer en mairie et à renvoyer avant le 14 janvier.



↩ RETOUR SUR...

Des dictées au Perray

Les élèves de CM1 et CM2 des écoles de la Barantonnerie et des Platanes sont venus à la salle des Granges, le 13 octobre, pour faire une dictée adaptée à chaque classe. Un poème à planter a été offert par les élus à tous les enfants pour les remercier de leur participation. Le dimanche 16 octobre c'était au tour des familles. Plus d'une centaine de participants ont pu faire les dictées proposées avec 3 niveaux de difficulté. Nous félicitons Jibril Boiné Noc gagnant de la dictée des moins de 12 ans, Gabriel Douai vainqueur du niveau 12-18 ans et Chantal Le Badezet pour la dictée des plus de 18 ans et remercions l'association Born to dance qui a animé le temps de la correction.



Une expo 100 % briques

Organisée par l'association Brisy, l'exposition 100% briques a eu lieu les 22 et 23 octobre. Les visiteurs ont été nombreux pour admirer les créations en Lego®, notamment le Diorama collaboratif fait par les membres de l'association : « Le volcan de la créativité des 90 ans Lego® » et ont pu participer à la construction d'une mosaïque.

↩ RETOUR SUR...



La semaine sportive de la Toussaint

Durant la première semaine des vacances de la Toussaint, 17 jeunes de 10 à 14 ans ont participé à la semaine d'initiation sportive en collaboration avec des associations sportives perrotines. Au programme : karaté, pêche, VTT, pétanque, kobudo, handball, danse, badminton et tir à l'arc.

Mois du Japon à la médiathèque

Trois ateliers d'initiation, consacrés au Japon, se sont déroulés à la médiathèque durant le mois de novembre et ont rencontré un vif succès : un atelier animé par une mangaka a permis d'apprendre à dessiner son autoportrait façon manga, un autre sur la découverte de l'origami et enfin un dernier autour de l'écriture de son prénom en japonais.



Halloween, une nouvelle édition réussie

Pour la deuxième année consécutive, la ville a organisé, le 31 octobre, une soirée dans le parc municipal à l'occasion d'Halloween avec pour thème « Les Pirates ». De nombreux Perrotins ont donc bravé la pluie pour découvrir toutes les décorations et les stands d'animation qui étaient proposés, avec à la clé, la découverte de la maison de l'horreur et le spectacle de la compagnie NAN.



La transmission : c'est important au Perray !

La commémoration du 11 novembre était l'occasion de transmettre l'Histoire de France aux enfants. Comme à chaque commémoration, SMPY a conduit le cortège en musique, mais cette fois-ci nous avons été ravis d'accueillir les élèves de CM2 des Platanes qui ont lu des lettres de poilus et ont clôturé cette cérémonie au cimetière par un très beau chant !

Cette cérémonie s'est achevée par un cocktail et l'inauguration de l'exposition du Perray d'hier et d'aujourd'hui à la salle des fêtes de la Mare au Loup. En effet, du 10 au 13 novembre, la municipalité, en partenariat avec le département des Yvelines, l'association HMPY et la section maquette de Présence, a présenté cette exposition visitée par les élèves de CM2 des Platanes et de la Barantonnerie ainsi que 900 personnes tout au long du week-end. Tous ont pu découvrir 3 maquettes du Perray (la ville, un zoom sur le centre-ville et le château Saint-Hubert), entourées par 50 binômes de panneaux : des cartes postales datant du début du XX^e siècle, avec leurs reproductions photographiques prises aujourd'hui. Toutes les générations ont échangé ensemble sur les évolutions de notre société, notamment lors de la conférence animée par HMPY, sur l'histoire du nom des rues du Perray !



↩ RETOUR SUR...

La RNN des étangs et rigoles d'Yveline

L'association locale de la pratique de la pêche (AAPPMA), en collaboration avec le SMAGER et le service des espaces verts de la ville, a organisé fin octobre une opération d'entretien des berges de la Réserve naturelle nationale et des rampants du pont Napoléon en respectant la faune et en protégeant le milieu aquatique. C'est le 14 novembre que l'inauguration de la réserve naturelle s'est déroulée en présence du président du Sénat, de la sénatrice, du président du département, des conseillers régionaux, du président de l'agglomération, du maire et des élus locaux.



Les élèves rencontrent un écrivain

Les classes de CM1 de la Barantonnerie et des Platanes ont eu rendez-vous, les 24 et 25 novembre à la médiathèque, avec l'auteure de *La justicière du CM2* et de *La saveur des bananes frites* (prix des Incorruptibles de 2018). Une rencontre riche et chaleureuse au cours de laquelle les élèves ont pu poser de nombreuses questions sur le travail d'écrivain, les rouages de la chaîne du livre ou encore ses sources d'inspiration.





Le Perray Game Show

Le 19 novembre dernier, la salle des fêtes de la Mare au Loup s'est transformée en un grand lieu de gaming puisque, de 10h à minuit, de nombreux tournois se sont déroulés autour de FIFA 23, Super Smash Bros Ultimate, Mario Kart Deluxe et Rocket League, sans oublier des espaces dédiés au rétro-gaming, à la réalité virtuelle et à des simulations automobiles. Rendez-vous l'année prochaine !



Coupe du monde de football 2022

Pour le plus grand bonheur des petits comme des grands, la ville a suivi le parcours des bleus en diffusant les matchs de l'équipe de France lors de la Coupe du monde de football. Avec une buvette tenue par la section football de l'ESP, à chaque diffusion, l'ambiance était à son maximum dans les toutes nouvelles tribunes de la salle des fêtes de la Mare au Loup !



← RETOUR SUR...



Distribution des colis de Noël : une attention gourmande pour nos aînés

À l'approche des fêtes, les élus et les administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont distribué près de 300 colis de Noël aux aînés de la commune. Composés de spécialités gourmandes confectionnées par nos commerçants du Perray, ces colis sont aussi l'occasion d'aller à la rencontre des plus fragiles pour un moment de convivialité. Nos petits Perrotins du centre de loisirs ont également participé en créant à la main une carte de Noël pour chaque colis. Le CCAS remercie les artisans du Perray pour leur contribution : Le N°28, Le Bistrot aveyronnais, Nicolas Sausserieau, la Biscuiterie Erté, Chez Ange, F comme Fromage, Chez Marion.

Fête de la Sainte-Barbe 2022 : nos pompiers décorés pour leur engagement

Le 1^{er} décembre 2022, Monsieur le Maire s'est rendu auprès des sapeurs-pompiers des Essarts-le-roi pour célébrer la Sainte-Barbe et adresser un message de soutien et de reconnaissance à l'ensemble de la caserne. Cette tradition autour de la « Sainte du feu » fut l'occasion de remercier les pompiers pour leur travail auprès des habitants et de souligner les qualités de dévouement et de courage qu'ils perpétuent par leur engagement. Ce 1^{er} décembre, en présence de Madame la sous-préfète Florence Chilbert, de la sénatrice Toine Bourrat et des élus locaux, ce sont 11 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des Essarts qui ont été décorés en reconnaissance de leurs nombreuses années de service au sein de la caserne des Essarts. Un hommage a également été rendu à Lucien Robin, ancien chef du centre des sapeurs-pompiers du Perray, disparu en janvier 2022.

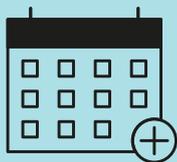


Le village de Noël 2022, un énorme succès

Cette année, la municipalité a souhaité offrir un village de Noël féérique avec notamment un lancement des illuminations accompagné d'une

fanfare et d'une déambulation lumineuse. Les visiteurs ont pu aussi profiter, durant les deux week-ends, des artisans producteurs dans les chalets, des nombreux ateliers pour enfants, du petit train, du pôle express, des différentes chorales locales et des parades merveilleuses.





L'AGENDA

JANVIER 2023

31 DÉC
Mare au Loup
de 19h00 à
2h00

Réveillon de la Saint-Sylvestre

L'association Présence vous invite à passer le changement d'année dans une ambiance conviviale et festive avec une soirée dansante. Tarif 110 € repas et soirée. Plus d'infos : 06 15 07 09 99.

4 JAN
Résidence
Saint-Jacques
14h30-16h30

Atelier L'Art du parfumeur

Lors de cet atelier proposé par le CCAS, vous pourrez fabriquer un encens, un baume parfumé et un parfum. Inscription obligatoire (places limitées) : animationsociale@leperray.fr

6 JAN
Mare au Loup
14h30

Galette des aînés

La municipalité invite les séniors à partager la galette des rois ! Inscription obligatoire : ccas@leperray.fr ou 01 89 29 91 93.

7 JAN
Ressourcerie
14h00-17h00

Répare'bijoux

Ressources&Vous vous propose l'atelier Répare'bijoux. Apportez un ou plusieurs bijoux cassés et un bénévole se chargera de sa réparation. Entrée libre.

7 JAN
Mare au Loup
19h30

Loto

Le comité de jumelage vous invite à participer à son grand loto durant lequel de nombreux lots sont à gagner. Tarifs : 4 € le carton - 10 € les 3 cartons.

11 JAN
salle des
Granges
15h00-16h15

Récital « La musique italienne »

Le CCAS vous propose un récital avec la chanteuse Daria AYMÉ-MARTIN et son pianiste Julio Laks. Entrée libre.

14 JAN
Mare au Loup
20h30

Concert du Nouvel An

SMPY et HMPY vous présentent un concert spécial. En 1^{re} partie, la Rhapsodie du Perray : un spectacle sur notre ville à la fois narratif, musical, chanté et mis en images. La 2^{de} partie sera composée de pièces classiques du Nouvel An.

18 JAN
Salle des
Granges
14h30-16h30

Conférence

« La Franche-Comté »

Didier Faget, photographe de reportage, revient pour une conférence où il commentera ses photographies prises en Franche-Comté. Entrée libre.

20 JAN
Médiathèque
18h30

Nuit de la lecture

Apportez doudous et couettes pour écouter de nombreuses histoires dans une ambiance feutrée. Pyjama obligatoire ! Pour les 3-7 ans accompagnés d'un adulte Sur réservation : mediatheque@leperray.fr

21 JAN
Mare au Loup
19h00

Cérémonie des Vœux

Après 2 ans sans cérémonie, le maire et l'ensemble du conseil municipal sont heureux de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux.

25 JAN
Médiathèque
10h00

Bébés lecteurs

Histoires pour les enfants de 0 à 3 ans. Sur inscription : mediatheque@leperray.fr. Séance réservée aux assistantes maternelles le 26 janvier à 10h00, se rapprocher des bibliothécaires.

25 JAN
Résidence
Saint-Jacques
14h30-16h30

Exposition interactive « Les héroïnes de nos musées »

Le CCAS vous propose de visiter l'exposition NOM'ART. Elle s'appuie sur la technologie d'impression 3D pour reproduire des œuvres incontournables. Sur inscription : 01 89 29 91 93 / animationsociale@leperray.fr

25 JAN
Champ de
foire
9h30-16h30

Bus job insertion

Pour les Perrotins ayant des questions sur l'emploi, la reconversion et l'orientation professionnelle. Ouvert également aux entreprises en recherche de candidats. Entrée libre et sans rendez-vous.

29 JAN
Mare au Loup
12h30

Choucroute dansante

L'Envol organise sa choucroute dansante annuelle animée par Franck Despalins. Réservation avant le 14 janvier. Toutes les informations en page 18.



L'AGENDA

FÉVRIER 2023

1^{ER} FÉV

Salle des
Granges
15h00-16h15

Récital « Mélodies folkloriques »

Le CCAS vous propose un récital avec la chanteuse Daria AYMÉ-MARTIN et son pianiste Julio Laks. *Entrée libre.*

15 FÉV

Médiathèque
10h00

Bébés lecteurs

Histoires pour les enfants de 0 à 3 ans. *Sur inscription : mediatheque@leperray.fr. Séance réservée aux assistantes maternelles le 16 février à 10h00, se rapprocher des bibliothécaires.*

1^{ER} FÉV

Début du cycle « Équilibre en mouvement »

Le CCAS propose un cycle de 12 ateliers ayant pour objectif de faciliter vos mouvements au quotidien. *Sur inscription. Toutes les informations en page 11.*

15 FÉV

Salle des
Granges
14h30-16h30

Conférence

« Venise, cité des arts et du carnaval »

Didier Faget, photographe de reportage, revient pour une conférence où il commentera ses photographies prises à Venise. *Entrée libre.*

3 - 4 & 5 FÉV

Mare au Loup

Théâtre « Ouah ! »

La troupe Endorphine vous propose une comédie originale tous publics de Bruno Leclercq. Venez en famille, entre amis ou entre voisins pour le meilleur et pour le rire ! 3 et 4 février à 20h30 et 5 février à 15h00. *Infos : clauboulet@free.fr*

18 FÉV

Médiathèque
10h30

Heure du conte

Les enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un adulte, profiteront d'une lecture de contes par les bibliothécaires. *Sur inscription : 01 34 84 89 84 ou mediatheque@leperray.fr.*

4 FÉV

Ressourcerie
14h00-17h00

Répare'bijoux

Ressources&Vous vous propose l'atelier Répare'bijoux. Apportez un ou plusieurs bijoux cassés et un bénévole se chargera de sa réparation. *Entrée libre.*

18 FÉV

Salle des
Granges
14h00-17h00

Journée intergénérationnelle

Le CMJ organise une journée pour réunir les jeunes et les seniors autour de jeux de société et d'un quiz. Elle se terminera par un goûter. *20 places pour les seniors. Inscription auprès de l'AJP du 1^{er} janvier au 5 février : 01 34 84 66 38 ou 06 69 09 55 59.*

11 FÉV

Mare au Loup
10h00-17h00

Braderie d'aéromodélisme

L'association « La Croix du Sud » organise la 5^e braderie d'aéromodélisme. *Plus d'informations : yourijoss@wanadoo.fr.*

18 FÉV

Salle des
Granges
20h00-00h30

Night Party de l'AJP

L'AJP organise pour les jeunes de 11 à 17 ans une grande soirée à la salle des Granges. *Toutes les informations page 15.*

12 FÉV

Mare au Loup
15h00

Loto des enfants

Le Perray Patrimoine et Culture organise son traditionnel loto des enfants au profit des écoles de la commune. *Toutes les informations en page 17.*

24 FÉV

Médiathèque
10h30

Atelier parents-enfants

« Créons autour du livre spécial hiver ! »

Venez vous réchauffer à la médiathèque et repartez avec une création hivernale ! *À partir de 6 ans, sur inscription : 01 34 84 89 84 ou mediatheque@leperray.fr.*

13 FÉV

Mare au Loup
À partir de
14h30

Don du sang

L'EFS organise une collecte de don du sang sur la commune. *Réservez votre créneau sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>*



Retrouvez l'ensemble des événements communaux dans l'agenda en ligne du site internet de la ville : leperray.fr/agenda



LES RECOMMANDATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

NOS COUPS DE CŒUR

« L'heure des oiseaux »

Maud SIMONNOT,
Éditions L'Observatoire, 2022.

MAUD SIMONNOT
L'heure des oiseaux



Après L'enfant céleste

Sélection Goncourt 2020
Finaliste Goncourt des lycéens
Prix Goncourt choix de l'Italie

L'OBSERVATOIRE

↑ le de Jersey en 1959. Deux voix s'alternent. Celle de Lily qui, pour surmonter son calvaire en orphelinat, trouve réconfort dans une étrange amitié. Vingt ans plus tard, arrive cette jeune étrangère qui révèle au grand jour de sordides affaires de ce semblant paradis ilien. Un roman historique doux et poignant. À lire !

HAPPY NEW LIVRES



P our 2023, nous vous invitons à participer à un challenge lecture ! Vous avez toute l'année pour lire un maximum de livres sur des thèmes divers et variés (la médiathèque vous proposera une liste d'une cinquantaine de thèmes pour votre challenge). **Et une rencontre conviviale sera organisée à la fin de l'année pour partager ensemble nos coups de cœur et pépites...** Que vous soyez lecteur du dimanche ou rat de bibliothèque, ce challenge est fait pour vous. De jolies découvertes en perspective !

LA BONBONNIÈRE À LIVRES



V ous ne savez pas quoi lire ? Laissez la bonbonnière en décider pour vous ! Le principe : à partir du mois de janvier, une bonbonnière remplie de titres de livres et à vous de laisser le hasard faire les choses, en tirant au sort votre prochaine lecture !



Mardi 16h00-18h00
Mercredi 11h00-18h00
Jeudi 16h00-18h00
Vendredi 15h00-18h00
Samedi 10h00-16h30

Espace de la Mare au Loup, 14 rue de Houdan
☎ 01 34 84 89 84 – ✉ mediatheque@leperray.fr
🌐 <http://bmleperray.dnsalias.net>



Nathalie CONAN

Directrice du multi-accueil « Les Perrolutins »

Nathalie occupe la fonction de directrice de la crèche municipale « Les Perrolutins » depuis 22 ans. Elle continue d'être toujours aussi enjouée par ses missions et soucieuse du bien-être de son équipe et des enfants accueillis.

Vos expériences passées ?

Avant d'arriver au Perray, je travaillais à Boulogne-Billancourt durant 15 années dans une halte-garderie où j'étais adjointe de la directrice. Puis c'est en 2000, que j'ai pris la direction de la crèche au Perray, dès son ouverture. Cette fonction de directrice de crèche était un véritable challenge dans la mesure où c'était une création de structure. Tout était donc à construire : l'équipe, le projet pédagogique, l'aménagement de l'espace.

Votre intérêt pour le métier de directrice de crèche ?

Je suis passionnée par mon métier où il ne faut rien laisser de côté. Être exigeante avec moi-même et mon équipe est ainsi une règle d'or pour garder le cap. Au-delà du fait qu'être directrice de crèche est très motivant, je ne ressens aucune routine grâce à la variété des missions et la polyvalence de mes tâches au quotidien. En effet, il y a le travail administratif et de gestion de la structure, à cela s'ajoute les qualités de management nécessaires pour gérer une équipe et enfin des compétences en relationnel indispensables avec les parents pour répondre à leurs besoins, leurs attentes ou encore les rassurer. Ce lien avec les parents est essentiel, car il est le garant d'une bonne continuité et d'une relation de confiance entre tous les acteurs que sont les parents, les enfants et le personnel encadrant.

Vos motivations et ambitions dans l'exercice de vos fonctions ?

Comme je le précisais précédemment, ce métier est une véritable passion. Aujourd'hui, cela fait 22 ans que je suis en poste au Perray et j'ai toujours la même énergie le matin pour venir travailler. Mais il est vrai, que voir l'épanouissement des enfants, leur bien-être et leur évolution me satisfait et me rassure quant à la méthode de management et au projet pédagogique mis en place. Et puis la reconnaissance des parents et leurs remerciements sont pour moi très gratifiants !

Vos principales difficultés et vos principaux challenges ?

Les enfants que nous accueillons à la crèche municipale sont tous différents, il faut aussi s'adapter à chacun d'entre eux, les accompagner de façon personnalisée vers l'autonomie et la scolarisation. En tant que directrice, être toujours disponible et à l'écoute du personnel et des usagers, enfants et parents fait partie de mon quotidien. Cela peut être parfois difficile à gérer, mais si nous arrivons un matin un peu fatigués, la joie et les sourires des enfants nous font vite retrouver notre vivacité !

Pourquoi avoir choisi Le Perray ?

Depuis 1990, j'habite la commune du Perray-en-Yvelines. En 1999, j'étais en congé parental pour mon troisième enfant et je ne souhaitais plus passer autant de temps dans les transports. L'ouverture de la crèche était donc une grande opportunité pour moi. C'est pour cela que j'ai candidaté au poste de directrice de la crèche municipale.



NAPOLÉON au Perray

Lorsque l'Empereur apprend la capitulation de Bailen (23/07/1808), il est furieux : ses armées ne sont pas invincibles. Il ordonne l'envoi en Espagne de 200 000 hommes provenant des troupes françaises, de celles des états vassaux et du fidèle allié polonais. À côté du prince Joseph Poniatowski, général et ministre de la Guerre du Grand-duché de Varsovie, le maréchal Davout inspecte à Varsovie les 9^e, 7^e et 4^e régiments d'infanterie, ce dernier commandé par le colonel comte Félix Potocki (1771-1811). Le maréchal estime convenables l'entraînement et la tenue des 2 566 officiers et soldats du régiment dont toutefois l'armement est à changer pour des mousquets français. Davout écrit à Napoléon le 5 septembre 1808 à propos de Félix Potocki : « *Je le regarde comme le plus essentiel à cause de son nom, sa fortune, son caractère ; il a de l'esprit, beaucoup d'amour-propre et de très grandes relations* ».

Les trois régiments quittent Varsovie le 7 août 1808, passent par Leipzig et arrivent à Sedan où ils prennent contact avec leur chef, le général de division Jean-Baptiste de Valence,



auquel le 4^e fait bonne impression et dont les hommes ne sont pas trop fatigués, malgré la longue marche qu'ils entreprennent. En passant par Paris, l'infanterie polonaise est invitée à dîner par la Garde Impériale. Les Parisiens regardent avec curiosité ces soldats portant veste bleue, plastron jaune, culotte blanche et shako qui les grandit. Certains marchent pieds nus ; le maréchal Lefebvre explique que les Polonais ont « *les pieds trop larges et trop grands* » et qu'on ne peut les chausser.

Le samedi 29 octobre 1808, Napoléon quitte Paris en fin de matinée pour Bayonne. Il rencontre au Perray le 4^e régiment ; voici ce que rapporte *le journal de l'Empire*, en date du 4 novembre 1808.

Paris, 3 novembre.

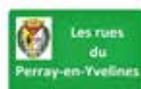
- S.M. ayant rencontré à deux lieues de Rambouillet, le beau régiment polonais commandé par le comte Potocki, est descendu de voiture, et a passé la revue sur la grand-route. S.M. a paru extrêmement satisfaite de la tenue de ses troupes ; et, en arrivant à Rambouillet, elle a ordonné qu'il fut distribué le soir une bouteille de vin à chaque soldat.

À noter que les soldats ont déjà parcouru à pied quelques 1 750km depuis Varsovie. L'Empereur passe la nuit à Rambouillet, le 30, il est à Château-Renault, le 31, à Poitiers,

Angoulême, le 1^{er} novembre à Bordeaux, et le 13, il arrive à Bayonne : 800 km en six jours. De leur côté, les Polonais accélèrent vivement le pas. Lorsqu'ils franchissent la frontière, ils ne sont plus que 2065, à cause des blessés, malades et traînard. Le 4^e régiment parvient à Burgos le 1^{er} décembre, traverse Madrid le 11, puis à Noël il est sur le Tage où dans un vigoureux combat, il s'empare avec bravoure du pont d'Almaraz. Le général de Valence donne de justes éloges à la conduite des Polonais, particulièrement au 2^e bataillon du 4^e régiment et, dans une lettre, il « *supplie Sa Majesté Impériale et Royale d'accorder la décoration de la Légion d'Honneur à M. le comte Potocki.* »

Ce valeureux régiment a d'autres occasions de s'illustrer, comme à Ocaña le 19 novembre 1809. Mais c'est au bord de la Méditerranée, près de Malaga à 3 700 km de Varsovie, qu'il remporte glorieusement et vaillamment le combat de Fuengirola, le 15 octobre 1810. Auparavant, le 11 août 1809, à la victorieuse bataille d'Almonacid, près de Tolède, Félix Potocki est blessé et hospitalisé. Par étapes, il revient à Varsovie le 12 février 1810.

Un siècle plus tard, un autre comte Félix Nicolas Potocki (1845-1921), propriétaire du domaine de la Croix St-Jacques au Perray, le met à la disposition de l'autorité militaire et ouvre, en janvier 1915 un hôpital auxiliaire dont il assure le financement et qui est confié aux Dames Françaises, une des trois branches de la Croix Rouge. Cet établissement reçoit 780 blessés jusqu'en juillet 1918, puis dédié aux Polonais, il en accueille 145 soignés par le D^r Ratynski jusqu'à sa fermeture en janvier 1919. Au palais de l'Elysée, le 13 mai 1919, le président de la République, Raymond Poincaré, remet la Légion d'Honneur au comte Potocki « *ayant rendu bénévolement des services exceptionnels* ».



Retrouvez l'histoire de vos rues avec la première sortie du livre « *Les rues du Perray* », par Patrick Béguin de HMPY.

Samedi 14 janvier 2023 à 22h30, après le concert du Nouvel An, à la salle des fêtes de la Mare au Loup.

Tous Perrotins !

Chères Perrotines, chers Perrotins,

L'équipe Tous Perrotins ! vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2023. Cette année écoulée nous a démontré que nous avons pu répondre à vos attentes, dans des moments clés, en faisant vivre la convivialité de notre commune et en ayant réalisé de nombreux projets que vous attendiez. Cette force que nous déployons depuis 2 ans, nous allons continuer à la mobiliser tout au long de l'année à venir. En tant qu'élus, nous nous efforçons à travailler au quotidien dans votre intérêt. Nous avons organisé nos premières réunions de quartiers et c'est grâce aux témoignages et aux idées des centaines de Perrotins que nous avons rencontrés que nous allons perdurer dans nos actions et améliorer nos réalisations. Nous avons déjà pu répondre avec une grande réactivité à nombre de vos tracas du quotidien grâce à l'application Illiwap ; depuis l'été 2022, ce sont près d'une centaine de signalements qui ont été traités et résolus par nos équipes afin de limiter les aléas qui nuisent à notre cadre de vie. Pour aller plus loin dans l'écoute de vos attentes et de vos besoins, rendez-vous

sur notre plateforme participative jeparticipe.leperray.fr pour y découvrir notre nouvelle boîte à idées en ligne. Ainsi, pour 2023, nous formons le vœu sincère de toujours mieux donner corps aux projets pour lesquels nous avons été élus. Cela passera par exemple par de nouvelles actions sociales du CCAS et de la Maison des Solidarités (aide aux démarches administratives, transports à la demande), par le déploiement de notre plan de rénovation de l'éclairage public et des voiries ou encore par l'avancée de dossiers structurants comme la révision du PLU et la bretelle de raccordement de la Croix Saint-Jacques.

Bonne année 2023,

Bien à vous,

Conseillers municipaux - Liste "Tous Perrotins !"

Geoffroy BAX DE KEATING, Damien PONT, Chantal LAHITTE, Frédéric PAQUET, Marie-France GROSSE, Jean-Louis BARON, Laurence GALLET, Pierre BONDON, Isabelle LE MINDU, Paul BASTIERE, Marie-José PETER, Pierre-Emmanuel DE GERMAI, Arnaud PELLICIA, Carole GABIOU, Thomas DESERT, Florence DOIREAU, Jessica BOURABA, Nadia AUGER, Jean-Michel CHAIGNON, Pierre TESSIER, Evelyne DEVILLIERS, Frédéric LECOMTE.

Le Perray, Notre Commune, Tous en action

Chères Perrotines, chers Perrotins,

L'article sur la loi SRU et ses conséquences en termes d'urbanisation paru dans le dernier Perray Infos, ne nous apprend pas grand-chose que nous ne sachions déjà !

Mais il ne précise pas que c'est du fait de notre rattachement imposé à la Communauté de Communes de Rambouillet - au 1er janvier 2017 - que nous sommes assujettis à cette loi.

Ce rattachement, l'ancienne Municipalité l'avait farouchement combattu en son temps alors que nous faisons partie, avec les communes des Essarts et des Bréviaires, de la Communauté de Communes des Etangs et Rigoles (CCE).

Une pétition pour le maintien de cette Communauté de Communes à taille humaine avait d'ailleurs été lancée et signée à l'époque par une majorité de Perrotins qui s'opposaient à ce rattachement.

Mais le Préfet en a jugé autrement et la commune a dû rejoindre bien malgré elle la Communauté d'agglomération de Rambouillet, avec pour conséquence de devoir augmenter considérablement

son pourcentage de logements sociaux.

Jusqu'à lors, la municipalité souhaitant conserver pour notre commune un esprit village n'avait pas envisagé de telles constructions, mais aujourd'hui, contraints par l'Etat, nous sommes obligés d'y répondre et d'atteindre le chiffre considérable de 25%. Cette loi nous la déplorons tous, mais nous devons désormais y faire face...

Chères Perrotines, chers Perrotins, en espérant que vous aurez passé de bonnes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis, toute l'équipe « Le Perray Notre Commune » vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2023.

S'il y a des sujets sur lesquels nous pouvons être votre relai, n'hésitez pas à nous en faire part en nous écrivant via l'adresse leperraynotrecommune2026@gmail.com.

Nous sommes et resterons toujours à votre écoute.

Conseillers municipaux - Liste "Le Perray Notre Commune" TOUS EN ACTION" Jean-Claude VIN, Dalila IKHELF, Bruno COUJANDASSAMY, Michelle RANGER, Dany MERCIER, Gérard LO RÉ

Ensemble pour le Perray

La liste « Ensemble pour le Perray » n'a pas transmis de tribune libre pour ce numéro du Perray Infos.

Conseiller municipal - Liste "Ensemble pour le Perray" Dounia LAZRAK

2023

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 21 janvier 2023
19h00 - Salle des fêtes de la Mare au Loup

Ouvert à tous les Perrotins

